République et Canton de Neuchâtel

COMMUNE DE LA TENE

Rapport d'activité 2015 de la commission de circulation, des transports et de l'agglomération

Composition actuelle de la commission :

Michel Luthi (ELT) président, Michel Montini (GCD-PLRT) secrétaire, Manuel Costa (PSLT), Alain Fridez (GCD-PLRT), Alain Gugg (PSLT), Daniel Jolidon (GCD-PLRT), Pierre-Olivier Maire (ELT), membres

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs,

Lors de l'exercice sous revue, la commission a tenu six séances ordinaires, la plupart du temps en compagnie de la cheffe du dicastère et du responsable technique.

Elle a traité et discuté, entre autres et chronologiquement, des sujets suivants : circulation sur le chemin de l'Ouchette, circulation sur la rue de la Gare ; conception du carrefour Fleur-de-Lyss – Bellevue ; accès à la passerelle et aménagement de la rue des Sors ; circulation et limitations de vitesse au centre du village ; assainissement du pont de Bellevue ; questions de sécurité sur le chemin des écoliers, notamment à Thielle-Wavre ; engagement d'un agent de sécurité publique ; modération de trafic et aménagements sur l'axe route de la Tène, route des Marais, route de Maupré ; état de l'entretien de la gare BLS de Marin et de ses environs ; problèmes de parcage à Thielle et de sécurité des usagers de CarPostal.

Elle s'est également déplacée sur le terrain, au complet ou par délégation, pour des visions locales à trois reprises : carrefour chemin de l'Ouchette + parking Préfargier ; accès à la passerelle, aménagement rue des Sors + sens de circulation rue de la Prairie – Verger des Fontaines ; carrefour route de Maupré et sortie Est d'Epagnier + parking véhicules et arrêt CarPostal à Thielle.

La commission a, également, été tenue au courant de l'état d'avancement des travaux dans le cadre du Projet d'agglomération et du Plan directeur de la COMUL par Daniel Rotsch, conseiller communal.

Devant le Conseil général, la commission a accepté une demande de crédit de 138'000 francs pour l'aménagement du chemin de l'Ouchette et avalisé l'engagement d'un agent de sécurité publique.

Par ailleurs, la commission examine volontiers tous cas ou problèmes de sa compétence qui peuvent lui être soumis directement.

./.

La commission profite de remercier le Conseil communal pour l'intérêt qu'il porte à son activité et aux remarques et propositions qui lui sont adressées.

La Tène, le 20 mai 2016

Pour la commission de circulation, des transports et de l'agglomération

M. Luthi,
président